



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 71901

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la baisse de l'usage et de l'enseignement du français en Tunisie et au Maroc. En effet, il s'avère que la population, notamment les catégories les plus populaires au Maroc et en Tunisie, utilise de moins en moins le français dans leur vie quotidienne. Cette constatation inquiétante pour la francophonie est de plus en plus fréquente pour les observateurs des sociétés tunisienne et marocaine. Cette tendance à la baisse de la présence du français mérite d'être étudiée avec les autorités de ces pays pour y trouver des solutions de relance, notamment au niveau des plus jeunes. Il lui demande donc quelles initiatives elle compte prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie, sur les actions menées au Maghreb pour le développement de l'apprentissage du français. La langue française bénéficie d'une position variable mais privilégiée, tant au Maroc qu'en Algérie ou en Tunisie. Les bilans et les analyses fournis par nos postes sur la situation et les perspectives de l'enseignement du français dans cette région font état d'un regain d'intérêt pour l'apprentissage de notre langue et d'un renouvellement des motivations et des publics, notamment parmi la jeune génération. On assiste ainsi au Maghreb à un mouvement de rééquilibrage en faveur du français, suite aux résultats contrastés d'une arabisation, totale ou partielle, de l'enseignement. La réintroduction du français dans les cursus scolaires, souvent dès les niveaux élémentaires (en Algérie, à la rentrée de septembre 2004) accompagne une politique de réforme éducative conduite par les autorités nationales avec, comme en Tunisie, le souhait de renouveler les pratiques pédagogiques et de favoriser l'utilisation spontanée du français. Cette nouvelle dynamique reste fragile et complexe et rencontre des oppositions internes dans les pays considérés : nous devons, pour l'accompagner utilement, saisir sans tarder mais avec tact l'opportunité qui se présente (faire de la coopération pour le français non une fin en soi mais la composante d'une action de coopération éducative) et cibler notre action sur les jeunes générations (en et hors milieu scolaire, d'où l'importance d'un contexte francophone et d'une présence de médias de qualité en français). Notre coopération, tout naturellement sollicitée, a relevé ces défis qui touchent à l'éducation scolaire et à l'enseignement supérieur ou professionnel, dans le cadre d'un « Plan d'action pour le français dans le monde arabe », élaboré par la direction de la coopération culturelle et du français selon trois composantes : -Renforcer la place du français dans les systèmes éducatifs nationaux, à travers un soutien aux réformes de l'enseignement scolaire (partenariats en Algérie avec nos instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ; projet FSP « PREF-SET » en Tunisie (programme de rénovation de l'enseignement du français dans le système éducatif tunisien) ; mais également par un appui aux réformes de l'enseignement universitaire (en Algérie, mise en place d'une école doctorale de français) et de l'enseignement technique et professionnel. Il convient de souligner que la promotion de notre langue s'accompagne désormais d'une réflexion sur les nouveaux bilinguismes et biculturalismes franco-arabes (conclusions du colloque organisé à l'Institut du monde arabe (IMA) en novembre 2003). Elle s'appuie en outre

sur le réseau des établissements français de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) ainsi que sur la diffusion du français sur objectifs spécifiques à travers le réseau des centres culturels français. -

Participer à l'amélioration de l'environnement francophone, en particulier en direction des jeunes publics, dans le contexte scolaire (produits audiovisuels éducatifs) et hors de l'école (médias). Le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) est également au coeur de ces actions. - Promouvoir le français comme vecteur de diversité culturelle et d'ouverture sur le monde, avec des actions spécifiques dans les domaines du livre, des musiques actuelles, de la jeunesse et du sport. Le Gouvernement français souhaite ainsi accompagner ses interlocuteurs marocains, algériens ou tunisiens dans l'ensemble des politiques de réformes et de modernisation de leurs systèmes éducatifs, propres à favoriser l'apprentissage du français dans la jeunesse du Maghreb.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71901

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7614

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9714